

LE T.E.S.E.

OBJECTIF DE FORMATION	Savoir établir des bulletins de paie avec le TESE (service de l'URSSAF)
PROGRAMME	<ul style="list-style-type: none">. Enregistrer votre entreprise et vos services sociaux. Enregistrer vos salariés et contrats. Saisir les éléments de salaire du mois. Editer les bulletin de salaires. Gerer les congés payés et autres indemnités
DURÉE	3h30
PUBLIC PRÉ-REQUIS	Créateur et chef d'entreprise, conjoint collaborateur, comptable, assistant(e), tout public
EFFECTIF	1

FORMATEUR	Virginie BOUCHIN : Comptable, chef d'entreprise et formatrice en gestion d'entreprise
MOYENS PEDAGOGIQUES	Support de cours, cas pratiques
MOYENS TECHNIQUES	Salle de cours avec vidéo projecteur - Ordinateur et connexion internet Prêt de matériel possible pour les formations intra-entreprises et à domicile.
LIEU DE FORMATION	LANGLADE - GENOLHAC - NIMES (30) - BOISSY-MAUGIS (30) Intra-entreprise - à votre domicile - ou à distance
VALIDATION	Attestation de suivi de formation
DATES	Prochaines sessions : voir site web Autres dates à la demande
COÛT	195 € (non assujetti à TVA)